


## La prophylaxie sur les animaux

Ces éléments sont donnés à titre indicatif, les produits à utiliser ainsi que leur périodicité doivent être adaptés au contexte de l'élevage et en accord avec votre vétérinaire.

### 1) La gestion des parasites


 Les parasites ne tuent pas directement mais affaiblissent les reproducteurs, les empêchant d'exprimer leur potentiel ou favorisant l'apparition de certaines pathologies.

#### ➤ La gale

- Facilement maîtrisée dans les élevages en conduite « tout plein – tout vide ».
- En dehors de ce système, maintenir un **traitement préventif régulier** par pulvérisation d'un acaricide dans les oreilles de la femelle (palpation).
- Ne pas oublier de traiter les mâles ainsi que le pré-cheptel.

#### ➤ Les vers : oxyures et strongles

- Le programme de vermifugation commence dès la réception d'un nouveau cheptel (cf. Fiches n°2.1, 2.2 et 2.3).
- Il est conseillé de vermifuger le cheptel **toutes les 2 bandes au minimum** (12 semaines).
- La période la plus propice pour réaliser un vermifuge se situe 14 jours après l'IA.

 Après un vermifuge, il est conseillé de réaliser une cure de 3 jours de vitamines.

#### ➤ Les mycoses ou teignes

- Ce sont des champignons, parasites de la peau, qui peuvent engendrer des baisses de performances importantes.



**Ces champignons se multiplient dans les élevages mal ventilés et humides :**

- Surveiller l'hygrométrie des salles,
- Maintenir un nid propre et sec,
- Nettoyer et traiter (antimycosique) régulièrement les coolings,
- Si besoin, traiter les animaux et les nids à la M.B. avec un antimycosique.

### ➤ Les coccidies

- Il est conseillé de réaliser un traitement anticoccidien adapté en présevrage (28 à 35 jours) dans l'aliment ou l'eau de boisson pour traiter les lapereaux et les femelles **au minimum 3 fois par an.**

## 2) Les vaccinations

### ➤ Les reproducteurs livrés par HYCOLE

- Les animaux livrés à **10 semaines d'âge et plus** sont **complètement** vaccinés contre la myxomatose et la V.H.D. classique (primo-vaccination).
- Les animaux livrés à **moins de 10 semaines** ont reçu uniquement la 1<sup>ère</sup> vaccination contre la myxomatose.  
Pour ces animaux, faire la 2<sup>e</sup> vaccination contre la myxomatose et la 1<sup>ère</sup> vaccination contre la V.H.D classique 6 semaines après la 1<sup>ère</sup> vaccination myxomatose (10 ou 11 semaines).



**La vaccination contre la V.H.D. variant est en option mais est préconisée.** Ce choix est à valider avec votre technicien HYCOLE.

### ➤ La myxomatose

- Pour le pré-cheptel, 2 vaccinations :
  - Première vaccination à l'âge de 4 / 5 semaines,
  - Seconde vaccination 6 semaines plus tard à 10 ou 11 semaines.
- **Sur le cheptel reproducteur, le rappel est à effectuer toutes les 14 semaines. Il est primordial de respecter ce délai.**

### ➤ La V.H.D. forme classique

- Pour le pré-cheptel :
  - Première vaccination à l'âge de 10 / 11 semaines, en même temps que la 2<sup>e</sup> vaccination myxomatose.
- **Sur le cheptel reproducteur, le rappel V.H.D. classique est à effectuer toutes les 26 semaines.**

### ➤ La V.H.D. forme variante

- Pour le pré-cheptel :
  - Première vaccination à l'âge de 4 / 5 semaines, en même temps que la 1<sup>ère</sup> vaccination myxomatose.
  - Seconde vaccination à l'âge de 10 / 11 semaines, en même temps que la 2<sup>e</sup> vaccination myxomatose.
- **Sur le cheptel reproducteur, le rappel V.H.D. variant est à effectuer toutes les 26 semaines.**



**Votre programme de vaccination doit être réalisé en accord avec votre vétérinaire.**

### 3) La diététique



Afin d'assurer un haut niveau de production et de favoriser la longévité des femelles, il est nécessaire des les soutenir tout au long du cycle.

- **Les vitamines**
  - Une cure de vitamines (3 jours) est recommandée durant le cycle de la femelle, de préférence 4 jours avant la fécondation,
  - Utiliser des complexes vitaminiques adaptés aux lapins sans vitamine D.
- **Les hépato-protecteurs**
  - Aide à la bonne gestion des réserves et stimule l'appétit des animaux notamment lors de la MB.
  - A effectuer de préférence les 3 jours suivant le transfert des femelles avant M.B.
- **Certains compléments peuvent être utilisés au cours du cycle**

**En conclusion**, le programme de prophylaxie permet de maintenir le cheptel reproducteur dans les meilleures conditions de production et de limiter les risques sanitaires.



La planification des tâches à réaliser au quotidien (calendrier) est une condition déterminante pour le bon fonctionnement de l'élevage.



**Votre programme doit être réalisé et validé en accord avec votre vétérinaire.**